

Premiers pas sur le Costa Toscana

La montée à bord du Toscana

Lors de votre montée à bord du Toscana, vous entrez par un grand hall, après la dépose des bagages et le portique de sécurité et un dernier contrôle la sécurité du bateau vérifiera à nouveau votre identité et prendra une photo qui sera associée à votre carte.

Vous voilà à bord, la croisière commence !

Comment m'orienter à bord ?

À partir de ce moment, votre sens de l'orientation sera mis à rude épreuve. Notre équipe sera également à bord ou en train de monter, selon l'heure à laquelle vous arrivez. Nous vous conseillons de vous rendre directement à votre cabine en rejoignant le bon pont à l'aide des ascenseurs près du point d'embarquement. Vous pouvez vous repérer grâce à une iconographie indiquant la zone du bateau où vous vous trouvez.

1. **Numéro du pont** : Pour vous localiser en hauteur sur le bateau (les ponts ont des couleurs différentes).
2. **Triangle, carré, rond** : Indique la proue, le milieu ou la poupe du bateau. Dirigez-vous vers l'avant du bateau (la proue) en suivant la pointe du triangle. Pour localiser notre restaurant à l'arrière (la poupe), dirigez-vous vers le rond.
3. **Numéro de cabines** : Par ordre croissant, de l'avant (la proue / le triangle) vers l'arrière (la poupe / le rond). Numéros pairs indiquent que votre cabine est sur babord, numéros impairs sur tribord.
4. **Distinguer Babord et Tribord** : En regardant vers l'avant, la proue, le triangle, babord est le côté gauche, tribord est le côté droit. Il s'agit d'un jeu de piste où votre sens de l'orientation sera mis à l'épreuve.

Comment sera votre cabine à l'arrivée sur le bateau ?

À votre arrivée sur le bateau, votre cabine sera ouverte seulement à partir de 14h, vos bagages seront à l'intérieur ou devant. Sur votre lit, vous trouverez de la documentation COSTA et surtout la fameuse CARTE COSTA NOMINATIVE. Cette carte vous permet d'accéder à votre cabine et elle sera utilisée pour toutes vos dépenses à bord. Un tour de cou personnalisé vous sera remis par le CAPITAINE MEEPLE pour y mettre votre carte et l'avoir avec vous.

N.B. : Il y a 3 prises électriques par cabine, soyez économe en matériel électrique, et notez que les multiprises ne sont pas autorisées en cabine (mesure de prévention des risques d'incendie).

Comment fonctionne la réunion de Rencontre avec CAPITAINE MEEPLE ?

Capitaine meeple organise une réunion non obligatoire de rencontre avec une partie de l'équipe le dimanche à 15h30 (durée maximum de 45 minutes). L'objectif est de vous présenter la croisière,

l'équipe et les activités. C'est aussi l'occasion, en fin de réunion, de poser des questions si certains points nécessitent des éclaircissements.

C'est quoi la réunion de sécurité OBLIGATOIRE de costa ?

La seule contrainte de votre semaine, et qui est non négociable, c'est la réunion de sécurité qui a lieu vers 17h00. Un point de rendez-vous vous sera communiqué (probablement le même endroit que notre réunion de 15h30), où vous devrez vous présenter muni de vos gilets de sauvetage. Vous recevrez un briefing de COSTA sur les règles de sécurité et le fonctionnement général de la croisière et notamment les règles en cas d'évacuation d'urgence du bateau.

A quoi sert la carte costa nominative ?

La Carte Costa peut être demandée par le personnel de Costa à tout moment pour vérifier votre identité ou votre forfait boissons, par exemple. Elle est obligatoire à chaque débarquement/embarquement, que ce soit lors d'une escale ou le dernier jour de la croisière.

Pendant toute la durée de votre croisière, vous avez la possibilité d'utiliser votre Carte Costa pour régler les services supplémentaires demandés à bord. Chaque dépense sera automatiquement débitée sur le compte de votre cabine, ce qui élimine le besoin d'avoir des espèces sur vous pour vos dépenses quotidiennes. Il est impératif de créditer votre Carte Costa dans les 48 heures suivant l'embarquement en enregistrant votre carte de crédit ou en effectuant un dépôt initial minimum de 150 euros par adulte en espèces. Des bornes automatiques sont disponibles sur le bateau pour effectuer cette démarche.

La Carte Costa sera temporairement bloquée dans les 48 heures suivant l'embarquement en l'absence d'enregistrement de la carte de crédit (ou du versement du dépôt) ou si des dépenses supérieures à 200 euros ont été effectuées sans enregistrement de la carte de crédit ou sans versement d'un dépôt en espèces. De plus, la carte sera également bloquée pendant la croisière si le dépôt versé s'avère insuffisant pour couvrir les dépenses déjà effectuées.

Les enfants doivent aussi toujours l'avoir sur eux !

From:
<https://faq.capitainemeeples.com/> -

Permanent link:
https://faq.capitainemeeples.com/doku.php?id=wikipremier_pas_a_bord&rev=1705050026

Last update: **2024/03/06 19:04**

